

# COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 27 MARS 2024

## Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 20/03/2024, s'est réuni le 27/03/2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

---

### Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Michel ABRY, Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, M. Philippe CAMUS, Mme Maude GALMICHE, M. Jean-Philippe JOUBERT, M. Christophe LERAY, M. Nicolas TRUFFET.

### Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, M. Éric CHASSAGNE, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Catherine LANSARD, Mme Chantal MARCHAND, Mme Eve MAROT, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

### Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)  
Mme Nathalie LONGERET-CHAVANEL (directrice du service financier, Communauté de Communes)

---

### 19h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

### 1. Approbation du Compte-rendu de séance du 6/03/2024

### 2. Compte de gestion 2023 [projet de délibération n°174-2024]

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit le compte de gestion qui a pour vocation de retracer les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le compte de gestion doit être soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Pour précision, ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes.

Au vu des pièces justificatives, jointes aux pièces ordonnancées, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

### Résultats budgétaires de l'exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	26 061,21	260 371,05	286 432,26
Titres de recette émis (b)	4 595,34	278 885,80	283 481,14
Réductions de titres (c)		6 931,00	6 931,00
Recettes nettes (d = b - c)	4 595,34	271 954,80	276 550,14
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 940,00	260 371,05	272 311,05
Mandats émis (f)	4 970,77	218 326,07	223 296,84
Annulations de mandats (g)		3 791,85	3 791,85
Depenses nettes (h = f - g)	4 970,77	214 534,22	219 504,99
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		57 420,58	57 045,15
(h - d) Déficit	375,43		

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	19 100,21		-375,43		18 724,78
Fonctionnement	31 161,05		57 420,58		88 581,63
<b>TOTAL I</b>	<b>50 261,26</b>		<b>57 045,15</b>		<b>107 306,41</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>50 261,26</b>		<b>57 045,15</b>		<b>107 306,41</b>

Au regard du Compte de Gestion 2023 transmis par le Service de Gestion Comptable de Rumilly, il est demandé au Comité de Direction d'approuver l'ensemble des écritures qui sont tenues par le Comptable du Trésor : ces dernières étant conformes à celles du Compte Administratif 2023 qui fait l'objet d'un second point.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, qui n'appelle ni observation, ni réserve, dès lors où l'ensemble des écritures tenues par le Comptable du Trésor sont conformes à celles du Compte Administratif 2023 soumis au vote du Comité de Direction lors de cette même séance.

### 3. Compte administratif 2023 [projet de délibération n°175-2024]

L'ordonnatrice (directrice de l'EPIC) rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard au 31 janvier de l'année N+1, elle établit le Compte Administratif.

Le Compte Administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	93 348,00	72 309,81	0,00	0,00	21 038,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 460,00	128 376,37	0,00	0,00	10 083,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 560,00	9 252,70	0,00	0,00	1 307,30
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>242 368,00</b>	<b>209 938,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 429,12</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	12 482,05				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>254 850,05</b>	<b>209 938,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 911,17</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	5 521,00	4 595,34			925,66
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 521,00</b>	<b>4 595,34</b>			<b>925,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>260 371,05</b>	<b>214 534,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 836,83</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	3 355,45	0,00	0,00	-3 355,45
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 210,00	33 396,88	0,00	0,00	-2 186,88
73	Produits issus de la fiscalité(4)	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	44 533,06	9 981,53	0,00	-54 514,59
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>229 210,00</b>	<b>261 285,39</b>	<b>9 981,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-42 056,92</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	687,88	0,00	0,00	-687,88
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>229 210,00</b>	<b>261 973,27</b>	<b>9 981,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-42 744,80</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>229 210,00</b>	<b>261 973,27</b>	<b>9 981,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-42 744,80</b>
Pour information		31 161,05				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	530,00	0,00	970,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	4 440,77	0,00	4 559,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>10 500,00</b>	<b>4 970,77</b>	<b>0,00</b>	<b>5 529,23</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 500,00</b>	<b>4 970,77</b>	<b>0,00</b>	<b>5 529,23</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	1 440,00	0,00		1 440,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 440,00</b>	<b>0,00</b>		<b>1 440,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>11 940,00</b>	<b>4 970,77</b>	<b>0,00</b>	<b>6 969,23</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	5 521,00	4 595,34		925,66
041	Opérations patrimoniales (2)	1 440,00	0,00		1 440,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 961,00</b>	<b>4 595,34</b>		<b>2 365,66</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 961,00</b>	<b>4 595,34</b>	<b>0,00</b>	<b>2 365,66</b>
	<b>Pour information</b>	<b>19 100,21</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

Il est demandé dans un premier temps à la Directrice, en qualité d'ordonnatrice de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, de se retirer de la salle avant de procéder au vote du Compte Administratif de l'année 2023.

Puis, il est demandé aux membres du Comité de Direction de se prononcer sur le vote du compte administratif 2023 du Budget de l'Office de Tourisme Rumilly Albanais :

- par chapitre budgétaire pour la section de fonctionnement ;
- par article pour la section d'investissement ;

L'ensemble des données étant conformes aux écritures du compte de gestion 2023 tenues par le Service de Gestion Comptable de Rumilly.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais.

#### 4. Affectation des résultats de clôture 2023 [projet de délibération n°176-2024]

Au vu des résultats de clôture 2023 identifiés au Compte de Gestion 2023 et conformes au Compte Administratif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, selon les données ci-après :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 214 534,22	G	271 954,80	G-A 57 420,58
	Section d'investissement	B 4 970,77	H	4 595,34	H-B -375,43
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I	31 161,05 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	19 100,21 (si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		P <sup>u</sup> A+B+C+D 219 504,99	Q <sup>u</sup> G+H+I+J	326 811,40	=Q-P 107 306,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E		0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F		0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F		0,00	=K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 214 534,22	= G+I+K	303 115,85	88 581,63
	Section d'investissement	= B+D+F 4 970,77	= H+J+L	23 695,55	18 724,78
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 219 504,99	= G+H+I+J+K+L	326 811,40	107 306,41

Il est proposé au Comité de Direction dans le cadre du Budget Primitif 2024 :

- De reporter à la section d'investissement, en recettes, le résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2023 de 18 724 € 78 dont - 375 € 43 concernant l'exercice 2023.

- De reporter à la section de fonctionnement, en recettes, 88 581 € 63 de résultat excédentaire de clôture dont + 57 420 € 58 concernant l'exercice 2023.

Au vu des éléments ci-dessus, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le report des résultats de clôture 2023 au Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**ADOpte** le report des résultats de clôture 2023 au Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme.

## 5. Budget primitif 2024 [projet de délibération n°177-2024]

### Rappel réglementaire :

Le budget Primitif d'un Office de Tourisme sous statut d'EPIC doit être soumis au vote du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants).

Aussi, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés de la structure et la gestion éventuelle de la dette doit faire l'objet d'un débat au sein du Comité de Direction.

Après son vote, le budget de l'Office de Tourisme devra ensuite être transmis en Préfecture pour visa par le contrôle de légalité ; puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour son approbation.

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES		EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
Chap.	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
011	Charges à caractère général	93 348,00 €	72 309,81 €	77,46 %	<b>136 152,63 €</b>
012	Charges de personnel	138 460,00 €	128 376,37 €	92,72 %	<b>158 360,00 €</b>
65	Autres charges de gestion courante	10 560,00 €	9 252,70 €	87,62 %	<b>10 630,00 €</b>
22	Dépenses imprévues	12 482,05 €	0 €	0 %	<b>20 750,00 €</b>
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>254 850,05 €</i>	<i>209 938,88 €</i>	<i>82,38 %</i>	<i>325 892,63 €</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 521,00 €	4 595,34 €	83,23 %	<b>4 189,00 €</b>
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>5 521,00 €</i>	<i>4 595,34 €</i>	<i>83,23 %</i>	<i>4 189,00 €</i>
<b>TOTAL DES DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>260 371,05 €</b>	<b>214 534,22 €</b>	<b>82,40 %</b>	<b>330 081,63 €</b>

### SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

		EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
Chap.	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition Budget primitif
002	Report résultat excédentaire de clôture	31 161,05€	31 161,05€	100,00 %	<b>88 581,63 €</b>
013	Atténuation de charges	0,00 €	3 355,45 €		<b>0,00 €</b>
70	Produits des services du domaine	31 210,00 €	33 396,88 €	107,01 %	<b>26 500,00 €</b>
73	Produit fiscal	18 000,00 €	0 €		<b>0,00 €</b>
74	Subventions d'exploitation	180 000,00 €	180 000,00 €	100,00 %	<b>160 000,00 €</b>
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	54 514,59 €		<b>55 000,00 €</b>
77	Produits exceptionnels	0,00 €	687,88 €		<b>0,00 €</b>
	<i>Total des opérations réelles</i>	<b>260 371,05 €</b>	<b>303 115,85 €</b>	<b>116,42 %</b>	<b>330 081,63 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>260 371,05 €</b>	<b>303 115,85 €</b>	<b>116,42 %</b>	<b>330 081,63 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

		EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
Art. Chap	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 500,00 €	530,00 €	35,33 %	300,00 €
<b>20</b>	<b>Immobilisation incorporelles</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>530,00 €</b>	<b>35,33 %</b>	<b>300,00 €</b>
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	2 487,99 €	35,54 %	4 000,00 €
2184	Mobilier	2 000,00 €	1 952,78 €	97,64 %	1 000,00 €
<b>21</b>	<b>Immobilisation corporelles</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>4 440,77 €</b>	<b>49,34 %</b>	<b>5 000,00 €</b>
	<i>Total des opérations réelles</i>	<b>10 500,00 €</b>	<b>4 970,77 €</b>	<b>47,34 %</b>	<b>5 300,00 €</b>
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
<b>041</b>	<b>Opérations d'ordres à l'intérieur de la section</b>	<b>1 440,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 %</b>	<b>1 440,00 €</b>
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<b>1 440,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 %</b>	<b>1 440,00 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 940,00 €</b>	<b>4 970,77 €</b>	<b>41,63 %</b>	<b>6 740,00 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

		EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
Art. Chap	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
<b>001</b>	<b>Report résultat excédentaire d'investissement</b>	19 100,21 €	19 100,21 €	100,00 %	<b>18 724,78 €</b>
	<i>Total des opérations réelles</i>	<b>19 100,21 €</b>	<b>19 100,21 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>18 724,78 €</b>
2805	Amortissement concession, licences, logiciels	4 105,00 €	2 784,05 €	67,82 %	1 711,00€
28181	Amortissement installations générales, agencements et aménagements divers	494,00 €	494,00 €	100,00 %	494,00 €
28183	Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	784,00 €	1 166,27 €	148,76 %	1 600,00 €
28184	Amortissement mobilier	138,00 €	151,02 €	109,43 %	384,00 €
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordres de transfert entre sections</b>	<b>5 521,00 €</b>	<b>4 595,34 €</b>	<b>83,23 %</b>	<b>4 189,00 €</b>
2031	Frais d'études	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
<b>041</b>	<b>Opérations d'ordres à l'intérieur de la section</b>	<b>1 440,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0 %</b>	<b>1 440,00 €</b>
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<b>6 961,00 €</b>	<b>4 595,34 €</b>	<b>66,02 %</b>	<b>5 629,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 061,21€</b>	<b>23 695,55€</b>	<b>90,92 %</b>	<b>24 353,78 €</b>

Après présentation des crédits nouveaux proposés pour l'année 2024 en dépenses et en recettes, et au regard du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 6 mars 2024, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**ADOpte** le Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

- D'une part, par chapitre pour la section de fonctionnement qui s'équilibre en **dépenses** et en **recettes** à hauteur de **330 081 € 63** avec pour principe de solliciter auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie une subvention annuelle de 160 000 €.
- D'autre part, par article pour la section d'investissement qui s'élève d'une part, en **dépenses** à hauteur de **6 740 €** ; d'autre part, en **recettes** à hauteur de **24 353 € 78**, soit une section d'investissement proposée au vote en suréquilibre.

## 6. Admission d'une recette 2018 en non-valeur [projet de délibération n°178-2024]

L'Office de Tourisme a encaissé un chèque de 80 € le 25 avril 2018 correspondant à l'achat par un usager de deux permis de pêche (1 permis annuel 70 € + 1 permis touristique 10 €).

Or, ce chèque a fait l'objet d'un refus par la banque, pour défaut ou insuffisance de provision. Un courrier a par ailleurs été communiqué à l'Office de Tourisme le 3 octobre 2018 par la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Savoie l'informant de la situation.

A la demande du Service de Gestion Comptable de Rumilly, dès lors où cet impayé a donné lieu à un titre en 2018 sans recouvrement, il est nécessaire de régulariser la situation en inscrivant au budget primitif 2024 de l'Office de Tourisme, la somme de 80 € en non-valeur au chapitre 65 – charges de gestion courante (compte 6541).

Ainsi, il est demandé au Comité de Direction d'accepter l'admission en non-valeur d'une recette de 2018, d'un montant de 80€, qui sera à comptabiliser sur l'exercice budgétaire 2024.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**ACCEPTe** l'admission en non-valeur d'une recette de 2018 d'un montant de 80 € à comptabiliser sur l'exercice budgétaire 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais et cela conformément aux crédits ouverts au budget primitif 2024 au chapitre 65 – charges de gestion courante.

## 7. Questions diverses

### Rencontre avec la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie :

Le Président et la Directrice de l'Office de Tourisme ont rencontré le 14/03/2024 le Président ainsi que le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes. Lors de cet échange, il a été question de la subvention annuelle allouée à l'Office de Tourisme. Au vu des recettes complémentaires apportées par la taxe de séjour, le montant de la subvention 2024 est revu à la baisse : 160 000€ seront versés à l'Office de Tourisme contre 180 000€ les années précédentes (et tel que prévu dans la convention d'objectifs triennale 2023-2025). Un avenant à cette convention devra donc être rédigé, prenant en compte le caractère aléatoire des recettes de la taxe de séjour et garantissant à la structure les moyens financiers suffisants pour son bon fonctionnement.

Cette réunion a également permis d'aborder la vision touristique intercommunale pour la fin du mandat 2024-2026. Le Président de la Communauté de Communes a fait part de sa volonté de poursuivre le travail réalisé dans le cadre de la Stratégie tourisme et loisirs 2022-2026 en partenariat avec l'Office de Tourisme.

### Ressources humaines :

L'Office de Tourisme accueillera deux nouvelles recrues à partir du 2 avril :

- Salomé Genand a été recrutée en CDI à temps complet en remplacement d'Aisha Mottl.
- Eugénie Aversenq vient compléter l'équipe pour un stage communication et événementiel d'une durée de quatre mois

### Petit-déjeuner CAE Business vendredi 12 avril aux Jardins Secrets :

La Directrice est invitée à présenter les activités de l'Office de Tourisme à l'occasion du prochain petit-déjeuner du CAE, dont la thématique sera « Êtes-vous incollable sur la destination touristique Rumilly-Albanais ? ».

### Soirée partenaires de l'Office de Tourisme :

Les membres du Comité de Direction sont conviés à participer à la soirée partenaires organisée le vendredi 12 avril à 19h au Cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly.

### Au titre des échanges :

Mr Serge Bernard-Granger propose que Kenny Cerou, responsable des sentiers de randonnée à la Communauté de communes, intervienne lors d'un prochain Comité de Direction afin de présenter ses missions et actualités. Cette proposition fait l'unanimité dans l'assemblée.

Suite aux remontées de certains membres du Comité de Direction et à la faible participation lors des dernières séances, un sondage sera transmis aux membres du Comité de Direction pour convenir des jours et horaires les plus favorables pour la tenue des réunions.

Le prochain Comité de Direction aura lieu début juin. La date et l'horaire seront définis en fonction des résultats du sondage.

.....

Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 20h30.